

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 20

OBJET :

Attribution d'une bourse projet  
jeune (BPJ) à M. Noa BELLAICHE  
pour le passage du permis de  
conduire B

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 20 juin 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Le nombre des Conseillers  
Municipaux en exercice est de 35

**Présents :**

M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, Mme CHARBONNIER (à partir de 20h35), M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI (jusqu'à 20h30), Mme CHENET, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI, M. DUCHÊNE.

**Absents excusés :**

Mme NOACHOVITCH..... Procuration à M. DAUX  
M. DALOYAU ..... Procuration à M. ARNOULT  
M. GALLIMIDI ..... Procuration à M. GUIRAUDET  
M. CUSMANO..... Procuration à Mme SOUMAT  
Mme ANGELO ..... Procuration à Mme DUHALDE  
Mme GROSJEAN ..... Procuration à Mme DAUBELCOUR  
M. GELLER ..... Procuration à M. SAURAY  
M. TAYBI ..... Procuration à Mme BERRA  
Mme DARROUX ..... Procuration à M. le Maire  
M. AVEAUX ..... Procuration à M. WISS  
M. LAYAIDA ..... Procuration à M. BRIANCHON  
Mme PHILIPPON  
M. ESKENAZI ..... Procuration à M. ZUILI (à partir de  
20h30)  
M. BOUTRON ..... Procuration à Mme CHENET

**Absent :**

M. RAUMEL

**Secrétaire de séance :**

Christian WISS

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles  
le : - 1 JUIL. 2025

Publiée le : - 2 JUIL. 2025

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Montmorency le : - 2 JUIL. 2025

Pour le Maire et par délégation  
Le D.G.A.S.  
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :  
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;  
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

## DELIBERATION N°20

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE BOURSE PROJET JEUNE (BPJ) A MONSIEUR NOA BELLAICHE POUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE B**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20 en date du 19 juin 2006 relative à la mise en place des Bourses Projets Jeunes (BPJ) au sein de la ville de Montmorency et fixant les modalités du règlement intérieur des BPJ dont la dernière modification résulte d'une délibération du Conseil municipal n°23 en date du 10 décembre 2020.

Considérant qu'il convient d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes et d'aider à la réalisation de projets,

Considérant que l'obtention du permis de conduire est bénéfique à M. Noa BELLAICHE dans le cadre de ses études et de son projet professionnel.

Vu l'avis favorable de la commission Jeunesse et Sports du 11 juin 2025,

Vu la note de présentation et sur rapport de Monsieur ARNOULT,

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

DECIDE d'attribuer une Bourse Projet Jeune, conformément aux modalités fixées dans le règlement intérieur du dispositif « Bourses Projets Jeunes »

- M. Noa BELLAICHE, d'un montant de 500 € dans le cadre de l'obtention du permis de conduire

IMPUTE la dépense sur le budget en cours

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

**Christian WISS**  
Secrétaire de séance



**Maxime THORY**  
Maire de Montmorency

